

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION JEUNES

Réunion du mardi 23 avril 2024

Présidence : M. Jean-Michel Rech
Présents : MM. Stéphane Cerutti – Patrick Ruiz
Excusé : M. Mebarek Guerroumi

Le procès-verbal de la réunion du 16 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

ERRATUM – FINALES DE COUPES

L'Officiel 34 N° 34 du 19 avril 2024

Les finales de Coupes de l'Hérault des Jeunes auront lieu le **mercredi 8 mai 2024** sur le complexe sportif l'Estagnol de Clermont-l'Hérault :

Suite à un problème interne d'organisation, les finales de Coupes de l'Hérault des Jeunes auront lieu le **jeudi 9 mai 2024** sur le complexe sportif l'Estagnol de Clermont-l'Hérault :

U19 à 10h – GIGNAC AS 1/VIL.MAGUELONE 1
U15 à 11h – M. ATLAS PAILLADE 1/SC SETE 1
U17 à 14h30 – FRONTIGNAN AS 1/VENDARGUES PI 1

RAPPEL – PLAY-OFFS

L'Officiel 34 N° 22 du 26 janvier 2024

L'Officiel 34 N° 31 du 29 mars 2024

L'Officiel 34 N° 34 du 19 avril 2024

La Commission a établi (ou modifié) le calendrier des play-offs permettant de déterminer le champion dans les divers championnats composés de plusieurs poules :

Week-end du 2 juin 2024

Sur un seul site : 3 matchs

U15 D3 (4 poules) : demi-finales

U17 D3 : 1^{er} de la poule B contre le 1^{er} de la poule C

Concernant les U15 D3, la Commission a décidé géographiquement de croiser les poules ; le 1^{er} de la poule A affrontera le 1^{er} de la poule C, le 1^{er} de la poule B jouera contre le 1^{er} de la poule D.

Les clubs qui souhaitent se porter candidats pour l'organisation des demi-finales sont invités à adresser leur mail au service compétitions **au plus tard le 7 mai 2024.**

Week-end du 9 juin 2024

Sur un seul site (au moins 2 terrains) : 6 matchs

U14 D2 (2 poules) : finale

U15 D1 (2 poules) : finale

U15 D2 (2 poules) : finale

U15 D3 : finale

U17 D1 (2 poules) : finale

U17 D3 : finale – vainqueur du play-off du 2 juin contre le 1^{er} de la poule A

Les clubs qui souhaitent se porter candidats pour l'organisation des finales sont invités à adresser leur mail au service compétitions **au plus tard le 7 mai 2024**.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

U15 D3

⚽ Poule A

SAUVIAN FC 1/PAULHAN ES 1

Du 27 avril 2024

Est reportée au 30 avril 2024

(Accord des clubs)

FORAITS

VALERGUES AS 1 (527810)

27777906 – U17 D2 (A) du 20 avril 2024

À THONGUE ET LIBRON FC 1

Courriel du 19 avril 2024

Amende : 14 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

LUNEL-VIEL US 1 (503252)

27777903 – U17 D2 du 21 avril 2024

Contre MAURIN FC 1

Courriel du 20 avril 2024 adressé à la permanence du District

Amende : 28 € (14 € pour forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre, X 2 à domicile)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

ABSENCE DE NUMÉRO DE LICENCE

Vu la feuille de match,

Conformément aux dispositions de l'Article 10 a) du Règlement des Compétitions Officielles, la Commission applique au club ci-après une amende de 5 € pour absence de numéro de licence lors de la rencontre suivante :

ASPTT MONTPELLIER 1 (503349)

27779331 – U17 D1 (B) du 20 avril 2024

Amende : 5 € (arbitre assistant)

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL

NEZIGNAN ES 1

27777908 – U17 D2 (A) du 20 avril 2024

GRAND ORB FOOT ES 1

27753063 – U15 D2 (B) du 20 avril 2024

ENT.STMATHIEU -CLARET 2

27762406 – U15 D3 (D) du 20 avril 2024

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa **réunion du 7 mai 2024**, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 30 avril 2024 à 17h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire,
Patrick Ruiz